

COMPTE RENDU DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DU 8 DECEMBRE 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 8 décembre 2010 à 20 heures 30, en Mairie d'Amfreville-les-Champs, sous la présidence de Monsieur Alain Lebouc, Maire.

Présents : Messieurs Alain Lebouc, Paul Guérillon, Francis De Brandt, Thierry Beaudou, Jean Fauvel, Laurent Guérillon, Maurice Levillain et Guillaume Llobet.

Absents excusés :

Absent non excusé : M. Hubert Paillette

M. Guillaume Llobet est désigné secrétaire de séance.

Adoption à l'unanimité du compte rendu de la réunion du 1^{er} décembre 2010.

Dossier Melle Lesans et M. Marcotte

Monsieur le Maire fait part de la lettre recommandée reçue le 2 décembre 2010 de Maître Lanfry, Avocat au Barreau de Rouen et conseil de M^{elle} Lesans et de M. Marcotte.

Maître Lanfry demande à la commune d'Amfreville-les-Champs d'indemniser ses clients pour préjudice subi.

L'indemnité demandée (88.241,82 €) correspond au prix d'acquisition de leur terrain ainsi qu'à l'ensemble des dépenses déjà engagées avant l'arrêt de la construction de leur maison pour laquelle un permis de construire avait été délivré le 7 janvier 2008.

Il s'avère que cette construction se trouve dans le périmètre de sécurité d'une marnière identifiée en février 2009.

(voir compte rendu du conseil municipal du 29 août 2008 et du 26 mars 2009)

Après indemnisation, M^{elle} Lesans et M. Marcotte proposent d'abandonner le terrain à la commune, avec le contrat de construction interrompu.

Suite à ce courrier, M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé à l'assureur de la commune la mise en œuvre de la procédure protection juridique.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de prendre une délibération afin de prévoir au budget 2011 une provision pour risques financiers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte de l'unanimité.

M. le Maire réunira le conseil municipal pour le tenir informé de l'avancement de ce dossier.

Questions diverses et informations

Chemin de randonnées « Circuit de la Poule »

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réflexion est portée par les services de la Direction des Routes (DDR) concernant la sécurité des randonneurs empruntant les RD 67 et 55 sur les communes d'Ouille l'Abbaye et de Criquetot sur Ouville.

Courrier commune de Doudeville Cantine Scolaire

La commune de Doudeville nous informe que le coût de la cantine scolaire a baissé de 0.39 centimes par repas soit une économie de 80.00 € par an pour chaque enfant

Assistantes Maternelles

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que deux assistantes maternelles sont agréées dans la commune, il s'agit de Madame Auvray (264 route de Berville) et de Madame Cantrel (662 route de Gueulleville)

Bornage Terrain route de Berville

En vue de l'acquisition du terrain route de Berville, le bornage est prévu mercredi 15 décembre 2010.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 H 30 et ont signé au registre les membres présents.